

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-six, le douze mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 7	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER, Mmes GENDRY S., BÉASSE, PERROUIN, MOREAU <u>Absente excusée</u> : Mme FOURNIER, <u>Absents non excusés</u> :Mrs DESMOTS, TREMBLAY, RADÉ
Date de convocation : 24/02/2026	<u>Secrétaire</u> : Mr Stéphane BONNIER

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 13 mars 2026

- Délibération D2026-013 : Vote du Budget primitif 2026 Lotissement de La Goupillère : approuvée
- Délibération D2026-014 : Vote du Budget primitif 2026 Photovoltaïques: Approuvée
- Délibération D2026-015 : Vote du Budget primitif 2026 de la Commune : approuvée
- Délibération D2026-016 : Vote maintien des taux de fiscalité directe locale 2026 : approuvée
- Délibération D2026-017 : CCPC Attributions de compensations provisoires 2026 : approuvée
- Délibération D2026-018 : Projet de mise en souterrain du réseau de télécommunication Route de Craon :
devis refusé